

PROCEDURE DE CANDIDATURE EN
LICENCE 2, LICENCE 3, MASTER 1 ET MASTER 2
ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-17

> Vous êtes de nationalité turque (ou un ressortissant d'un pays hors UE et vous résidez en Turquie) et vous souhaitez candidater à l'une des formations suivantes :

- **Licence 2^{ème} ou 3^{ème} année**
- **Master 1^{ère} ou 2^{ème} année**

Pour trouver votre formation, consultez le catalogue des formations (vert) sur le site de Campus France Turquie : www.turquie.campusfrance.org

La procédure d'inscription Campus France est dématérialisée. La plateforme CEF PASTEL vous permet de candidater aux formations des établissements supérieurs connectés qui auront accès à votre dossier Campus France. **Pour les établissements non-connectés, veuillez vous renseigner directement auprès de l'établissement pour connaître leur procédure de candidature.**

DATE LIMITE :

Vous devez impérativement terminer toutes les étapes de votre candidature : avant le 31 mars 2016

Nous vous invitons à consulter le **guide à votre disposition** pour votre candidature en ligne.

1) Inscription en ligne et sélection des programmes auxquels vous voulez candidater (suivez les instructions du guide) sur le site de **Campus France Turquie** : www.turquie.campusfrance.org

Vous devez impérativement confirmer vos candidatures aux programmes pour lesquels vous souhaitez postuler jusqu'au 31 mars 2016.

Vous pouvez choisir jusqu'à 15 programmes.

2) Les frais d'inscription

Vous devez vous acquitter des frais CEF pour la validation de votre dossier.

Montant des frais CEF

Tarif normal	430 TL
Tarif réduit	Si vous êtes titulaires d'une bourse (ou si vous êtes titulaires d'un Baccalauréat de moins de 4 ans), veuillez prendre contact avec votre espace CF pour connaître le montant que vous devez payer.

Vous devez effectuer un virement bancaire **depuis n'importe quelle agence de la banque TEB.**

Numéro IBAN du compte : **TR94 0003 2000 0000 0034 2214 78**

IMPORTANT: Au moment d'effectuer le paiement, vous devez indiquer **votre nom et prénom ainsi que votre numéro Campus France commençant par TR. Les paiements par le distributeur automatique ne seront pas acceptés.**

3) Documents requis pour la constitution de votre dossier :

Vous devrez remettre les documents indiqués ci-dessous à votre espace Campus France de rattachement (Ankara, Istanbul ou Izmir) **avant le 31 mars 2016.**

IMPORTANT : Les documents doivent être traduits en français par un traducteur assermenté (il n'est pas nécessaire de les faire certifier par un notaire) Les documents en anglais seront acceptés uniquement si vous postulez à une formation dispensée en anglais.

- **La photocopie de votre carte d'identité**
- **Le bordereau de paiement de la banque TEB justifiant que vous avez payé les frais CEF**
- **Vos diplômes**
 - ✓ Si vous êtes encore étudiant : votre diplôme de fin d'études secondaires et votre certificat de scolarité
 - ✓ Si vous êtes diplômé : vos diplômes de l'enseignement supérieur
- **Vos relevés de notes :**
 - ✓ Si vous êtes étudiant ou diplômé: vos relevés de notes de vos études supérieures
 - ✓ Si vous postulez à une licence 2 : votre relevé de notes de la dernière année de lycée ou les résultats aux épreuves pour les titulaires d'un baccalauréat
- **Un test de langue attestant votre niveau en français conforme aux prérequis des établissements auxquels vous candidatez : DELF B2, DALF C1 ou C2, TCF ou TEF**

- ✓ **Pour les formations dispensées en anglais, veuillez-vous référer aux prérequis des établissements pour connaître le test d'anglais demandé.**

Cas d'exemptions de test de français :

- Les titulaires du Baccalauréat
- Les ressortissants des pays francophones dont la langue officielle est le français : *Bénin, Burkina Faso, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Conakry, Mali, Niger, Sénégal, Togo*. Pour les pays où le français n'est pas la seule langue officielle, la dispense du test linguistique n'est acquise qu'aux élèves ayant effectué leur scolarité secondaire, en majeure partie, dans un établissement francophone.
- **Documents facultatifs :** vous pouvez ajouter à votre dossier des lettres de recommandation, certificats de langues, certificats de stages ou tout autre document qui peuvent justifier votre parcours académique et/ou professionnel.

4) Entretien

Le conseiller Campus France de votre espace de rattachement prendra contact avec vous pour vous convoquer à un entretien. **Si vous n'êtes pas convoqué jusqu'à 30 avril, veuillez prendre contact avec votre espace Campus France de rattachement.** Il vous posera des questions sur votre parcours et vos projets. L'entretien durera environ 20 minutes.